



TransCanada

Du possible au réel

Renseignements aux médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz (403) 920-7859
Renseignements aux analystes : David Moneta (403) 920-7917

Communiqué

Hausse du bénéfice de TransCanada au premier trimestre de 2002 - la Société déclare son 154^e dividende consécutif

CALGARY, Alberta – Le 26 avril 2002 - (TSE : TRP) (NYSE : TRP)

Points saillants du premier trimestre de 2002 :

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.)

- Pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies (bénéfice net) de TransCanada PipeLines Limited a augmenté d'environ neuf pour cent pour s'établir à 186 millions de dollars (0,39 \$ par action), comparativement à 170 millions de dollars (0,36 \$ par action) au premier trimestre de 2001.
- Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2002 a totalisé 186 millions de dollars (0,39 \$ par action), comparativement au montant de 162 millions de dollars (0,34 \$ par action) inscrit pour la même période en 2001. Il s'agit d'une augmentation d'environ 15 pour cent.
- Durant le premier trimestre de 2002, TransCanada a continué de solidifier son bilan. Les fonds provenant de l'exploitation ont totalisé 451 millions de dollars au premier trimestre de 2002, comparativement à 413 millions de dollars pour la période correspondante de 2001, soit une hausse d'environ neuf pour cent. TransCanada a affecté un montant de 92 millions de dollars au remboursement d'emprunts venus à échéance et a réduit de 171 millions de dollars le solde de ses billets à payer. Au cours des trois premiers mois de l'exercice, les dépenses en immobilisations que la Société a affectées à ses activités d'exploitation ont totalisé 117 millions de dollars.
- Pour le trimestre terminé le 30 juin 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action sur ses actions ordinaires en circulation. Ce dividende, le 154^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires, est payable le 31 juillet 2002 aux actionnaires inscrits à la fermeture des

bureaux le 28 juin 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

- Les livraisons de gaz naturel du réseau de l'Alberta se sont établies en moyenne à 11,9 milliards de pieds cubes par jour durant le premier trimestre de 2002, comparativement à 12,0 milliards de pieds cubes par jour pour la période correspondante en 2001. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont été en moyenne de 11,1 milliards de pieds cubes par jour, soit un volume comparable à celui de la même période de l'exercice précédent. Notre réseau principal au Canada a assuré la livraison de 7,7 milliards de pieds cubes par jour en moyenne durant le premier trimestre de 2002, comparativement à 7,2 milliards de pieds cubes par jour au premier trimestre de 2001. Pour le premier trimestre de l'exercice, les volumes des livraisons du réseau principal au Canada reçues à la frontière de l'Alberta et en Saskatchewan se sont établis en moyenne à 6,1 milliards de pieds cubes par jour, comparativement à 6,0 milliards de pieds cubes par jour pour la même période en 2001. Le réseau de la Colombie-Britannique a livré en moyenne 1,2 milliard de pieds cubes de gaz naturel par jour au premier trimestre de 2002, soit le même volume qu'au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Le 14 avril 2002, une rupture de la canalisation principale au Canada s'est produite dans une région relativement éloignée, près de Brookdale, au Manitoba. TransCanada a mis en œuvre son plan d'intervention en cas d'urgence. Les soupapes de fermeture automatique ont été activées pour isoler la section endommagée de la canalisation. La Société a eu recours aux gazoducs adjacents de la région pour maintenir le débit de gaz naturel. Le service garanti aux clients n'a pas été interrompu, tandis que le service interruptible a été légèrement réduit pendant 24 heures. TransCanada a entrepris la réparation de la canalisation et poursuit son enquête pour déterminer la cause possible de la rupture.

« TransCanada a amorcé le nouvel exercice aussi solidement qu'elle avait achevé l'exercice 2001, affirme Hal Kvisle, chef de la direction de TransCanada. Nous misons sur la solidité financière de la Société tout en continuant d'exécuter notre stratégie de croissance disciplinée. Forte de sa situation financière solide et de son évaluation minutieuse du marché et des occasions de croissance, la Société est prête à agir rapidement, de façon délibérée et décisive et avec discipline lorsque les occasions appropriées se présenteront. »

TransCanada continue d'exécuter ses stratégies fondamentales :

- formuler un nouveau cadre réglementaire;
- assurer la croissance et l'optimisation de son vaste réseau de gazoducs;
- assurer sa croissance rentable dans le secteur de l'électricité;
- tendre vers l'excellence opérationnelle; et
- maintenir et utiliser sélectivement sa solidité financière considérable.

TransCanada attend la décision de l'Office national de l'énergie (ONÉ) au sujet de la demande de la Société concernant un rendement équitable. La demande de la Société a fait l'objet d'une audience de l'ONÉ qui s'est achevée le 4 avril 2002. Dans sa demande, la Société sollicite l'approbation d'un coût du capital moyen pondéré après impôts (CCMPAI) de 7,5 pour cent pour son réseau principal au Canada en 2001 et 2002. Ce taux se compare au CCMPAI de 5,84 pour cent fondé sur le rendement du capital de 2001 obtenu par l'application de la formule utilisée actuellement par l'ONÉ.

« TransCanada a pris l'engagement d'assurer que tous ses secteurs d'activité produisent des résultats concurrentiels », a fait remarquer M. Kvisle.

En janvier 2002, TransCanada a présenté à ses clients un projet de livre blanc sur les services de transport. Ce document de travail propose des révisions en profondeur du cadre des services de transport de TransCanada, ce qui est devenu nécessaire par suite de l'évolution de l'industrie gazière. « L'adoption de ce nouveau cadre rehaussera la souplesse des marchés de l'ouest et de l'est du pays », a fait valoir M. Kvisle.

Durant le premier trimestre de 2002, TransCanada a organisé des rencontres avec ses clients pour discuter du livre blanc. Les commentaires formulés dans le cadre de ces rencontres permettront d'apporter les révisions pertinentes au livre blanc.

Pour TransCanada, la mise en liaison du gaz naturel du nord du Canada et de l'Alaska à son réseau de gazoducs actuel demeure une priorité stratégique. « Notre intérêt ne se limite pas uniquement aux nouveaux gazoducs qui pourraient être construits pour relier les régions nordiques, a fait savoir M. Kvisle. Nous poursuivons les échanges avec les producteurs, les gouvernements et d'autres sociétés pipelinières en vue de formuler des options de transport du gaz des régions nordiques à destination des principaux marchés à l'échelle du Canada et dans le nord des États-Unis. »

La proposition de TransCanada vise trois grands objectifs :

- fournir les meilleurs débouchés pour le gaz de l'Alaska et du nord du Canada et les réserves gazières à découvrir en Alberta, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan;
- maximiser l'utilisation des infrastructures en place pour réduire les coûts pour les producteurs; et
- assurer l'accroissement de la capacité pipelinière, rapidement et économiquement, en fonction de la demande du marché et des approvisionnements croissants dans l'Ouest.

La mise en exploitation intégrale des dernières centrales de cogénération de TransCanada – Redwater (40 mégawatts) et Carseland (80 mégawatts) – a débuté en janvier 2002. En janvier également, TransCanada a commencé à réaliser des produits sur sa participation de 50 pour cent dans les droits et obligations résiduels de la convention d'achat d'électricité de Sundance B (706 mégawatts) acquise vers la fin de 2001. La Société a commercialisé la capacité de 2002 de façon rentable.

« Nous continuerons de profiter de la souplesse que nous confèrent notre solide bilan et nos flux de trésorerie discrétionnaires en investissant dans nos entreprises essentielles et en acquérant des actifs et des entreprises qui cadrent avec notre objectif, soit rehausser la valeur pour nos actionnaires tout en gérant efficacement les risques », a ajouté M. Kvisle.

Assemblée annuelle des actionnaires et téléconférence

L'assemblée annuelle des actionnaires de TransCanada aura lieu aujourd'hui à 10 h 30 (heure des Rocheuses) / 12 h 30 (heure de l'Est) au Roundup Centre (situé à l'angle de 13th Avenue et de Third Street S.E.) à Calgary (Alberta). L'assemblée annuelle sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada (www.transcanada.com) à compter de 10 h 30 (heure des Rocheuses) / 12 h 30 (heure de l'Est) et archivée pour retransmission.

La Société tiendra une téléconférence à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) aujourd'hui au sujet des résultats financiers du premier trimestre de 2002 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 273-9672 ou le (416) 695-5806 (région de Toronto) au moins dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence pourra être entendue en reprise

deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 3 mai 2002; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 1134826.

La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes ne pouvant assister à l'assemblée annuelle des actionnaires suivra immédiatement. La conférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada et archivée pour retransmission.

Au sujet de TransCanada

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte croissance du Canada et des États-Unis. TransCanada possède, contrôle ou aménage des installations produisant environ 2 250 mégawatts d'électricité – un volume d'électricité pouvant répondre à la demande de plus de deux millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à www.transcanada.com.

Points saillants des résultats financiers du premier trimestre de 2002
(non vérifié)

Résultats d'exploitation (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2002	2001
Produits	1 244	1 356
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	186	162
Flux de trésorerie		
Fonds provenant des activités poursuivies	451	413
Dépenses en immobilisations attribuables aux activités poursuivies	(113)	(103)

Données statistiques sur les actions ordinaires	Trimestres terminés les 31 mars	
	2002	2001
Bénéfice net de base et dilué par action	0,39 \$	0,34 \$
Dividende par action	0,25 \$	0,225 \$
Fonds provenant des activités poursuivies par action	0,95 \$	0,87 \$
Actions ordinaires en circulation (en millions)		
Moyenne pour la période	477,0	475,1
À la fin de la période	477,5	475,5



TransCanada

Du possible au réel

PREMIER TRIMESTRE DE 2002

Rapport trimestriel aux actionnaires

Aperçu des résultats consolidés

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2002	2001
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires		
Activités poursuivies	186	170
Activités abandonnées	-	(8)
	186	162
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action		
Activités poursuivies	0,39 \$	0,36 \$
Activités abandonnées	-	(0,02)
	0,39 \$	0,34 \$

Analyse par la direction

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) pour le trimestre terminé le 31 mars 2002 et les notes y afférentes.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada (bénéfice net) a été de 186 millions de dollars (0,39 \$ par action) pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, comparativement à 170 millions de dollars (0,36 \$ par action) pour le premier trimestre de 2001. L'augmentation de 16 millions de dollars (0,03 \$ par action) au premier trimestre de 2002, comparativement à la même période en 2001, reflète principalement le bénéfice accru de l'entreprise de transport et les charges réduites du secteur Siège social, en partie neutralisée par le recul du bénéfice de l'entreprise d'électricité. L'accroissement du bénéfice du secteur Transport s'explique essentiellement par la décision en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs et le relèvement du bénéfice provenant du réseau de l'Alberta.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2002 a été de 186 millions de dollars (0,39 \$ par action), contre 162 millions de dollars (0,34 \$ par action) pour la même période en 2001. Les résultats du premier trimestre de 2001 comprenaient une perte nette liée aux activités abandonnées de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action) attribuable à l'entreprise de commercialisation du gaz, dont la cession a été essentiellement menée à bien en 2001.

Aperçu des résultats par secteur

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)
(en millions de dollars)

	2002	2001
Transport	163	145
Électricité	40	46
Siège social	(17)	(21)
Activités poursuivies	186	170
Activités abandonnées	-	(8)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	186	162

Transport

Le bénéfice net de l'entreprise de transport s'est élevé respectivement à 163 millions de dollars et à 145 millions de dollars pour les trimestres terminés les 31 mars 2002 et 2001.

Aperçu des résultats - Transport

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)
(en millions de dollars)

	2002	2001
Gazoducs détenus en propriété exclusive		
Réseau de l'Alberta	50	44
Réseau principal au Canada	68	68
Réseau de la C.-B.	2	1
	120	113
Entreprises pipelinières nord-américaines		
Great Lakes	22	15
TC PipeLines, LP	4	4
Iroquois	5	4
Portland	1	1
Foothills	5	5
Trans Québec & Maritimes	2	2
Régions nordiques	(1)	-
Autres	5	1
	43	32
Bénéfice net	163	145

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Pour le premier trimestre de 2002, le bénéfice net du réseau de l'Alberta s'est établi à 50 millions de dollars, soit 6 millions de dollars de plus que pour la même période en 2001. La hausse du bénéfice net provient des revenus incitatifs supérieurs réalisés aux termes du règlement tarifaire approuvé pour le réseau de l'Alberta, puisque la Société continue de matérialiser en 2002 le taux des revenus incitatifs de 2001.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada pour le premier trimestre de 2002 a été comparable au chiffre inscrit pour le même trimestre en 2001. Les résultats de 2002 tiennent compte de la baisse du taux de rendement permis sur les actions ordinaires, qui est passé de 9,61 pour cent en 2001 à 9,53 pour cent, et de la diminution de la base tarifaire en 2002. Le rendement et la base tarifaire inférieurs ont été neutralisés par la légère hausse des revenus incitatifs contre la période correspondante de 2001. Le bénéfice net du trimestre terminé le 31 mars 2002 tient compte de la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 approuvée par l'Office national de l'énergie (ONÉ) au quatrième trimestre de 2001 et d'un taux de rendement permis sur les actions ordinaires de 9,53 pour cent. L'audience tenue à Calgary pour étudier la demande concernant le rendement équitable présentée par TransCanada au sujet du coût du capital à inclure dans les droits pour le réseau principal au Canada pour 2001 et 2002 a pris fin le 4 avril 2002. L'ONÉ devrait rendre sa décision vers le milieu de 2002. Tout ajustement aux droits provisoires actuellement en vigueur sera constaté conformément à la décision finale de l'ONÉ.

Données statistiques sur l'exploitation

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)	Réseau de l'Alberta*		Réseau principal au Canada**		Réseau de la C.-B.	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	5 088	5 266	8 974	9 255	200	206
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	1 067	1 079	697	651	105	111
Moyenne par jour	11,9	12,0	7,7	7,2	1,2	1,2

*Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont totalisé 997 milliards de pieds cubes pour le trimestre clos le 31 mars 2002 (1 007 milliards de pieds cubes en 2001); la moyenne quotidienne s'est établie à 11,1 milliards de pieds cubes (11,2 milliards de pieds cubes en 2001).

** Pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, les volumes des livraisons du réseau principal au Canada reçues à la frontière de l'Alberta et en Saskatchewan se sont établis à 552 milliards de pieds cubes (536 milliards de pieds cubes en 2001), soit une moyenne de 6,1 milliards de pieds cubes par jour (6,0 milliards de pieds cubes par jour en 2001).

Entreprises pipelinières nord-américaines

La quote-part de TransCanada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport pour les trimestres terminés les 31 mars 2002 et 2001 s'est élevée respectivement à 43 millions de dollars et à 32 millions de dollars.

La progression du bénéfice net pour le trimestre terminé le 31 mars 2002 comparativement à la même période en 2001 s'explique principalement par la quote-part de 7 millions de dollars revenant à TransCanada à la suite d'une décision rendue en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs. Le bénéfice tiré de la quote-part de TransCanada dans d'autres entreprises, y compris les installations de stockage de gaz de CrossAlta et TransGas de Occidente, a augmenté de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2002, comparativement à la même période en 2001.

Électricité

Aperçu des résultats - Électricité

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars)

	2002	2001
Placement dans S.E.C. Électricité	10	11
Établissements du nord-est des États-Unis	41	34
Établissements de l'Ouest	33	48
Frais généraux, administratifs et de soutien	(17)	(11)
Bénéfice d'exploitation et produits divers	67	82
Charges financières	(3)	(5)
Impôts sur les bénéfices	(24)	(31)
Bénéfice net	40	46

Le secteur Électricité a dégagé un bénéfice net de 40 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, soit une baisse de 6 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2001. Les produits et les charges d'exploitation inscrits au premier trimestre de 2002 étaient inférieurs à ceux de la période correspondante de 2001 compte tenu du fléchissement des prix sur le marché.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers tirés du placement dans S.E.C. TransCanada Électricité pour le trimestre terminé le 31 mars 2002 ont légèrement fléchi comparativement à la même période en 2001. Ce recul s'explique essentiellement par l'émission de parts de fiducie supplémentaires en octobre 2001, ce qui a réduit la participation de TransCanada pour la faire passer de 41,6 pour cent à 35,6 pour cent.

La hausse de 7 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et des produits divers attribuable aux établissements du nord-est des États-Unis au premier trimestre de 2002 provient principalement de l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P. en juillet 2001.

Pour le premier trimestre de 2002, le bénéfice d'exploitation et les produits divers afférents aux établissements de l'Ouest, y compris l'usine thermique de fabrication de noir du carbone, ont été de 15 millions de dollars de moins qu'au premier trimestre de 2001. Cette baisse provient avant tout du recul du bénéfice en raison de la baisse marquée des prix sur le marché et de la volatilité des prix de l'électricité en Alberta et dans le nord-ouest des États-Unis ainsi que des prix contractuels inférieurs pour la production visée par la convention d'achat d'électricité (CAE) de la centrale Sundance A. Ces résultats ont été en partie neutralisés par le produit tiré de l'acquisition faite indirectement par TransCanada, en décembre 2001, d'une participation de 50 pour cent dans la CAE de Sundance B et de la mise en exploitation commerciale des centrales de Redwater et de Carseland en janvier 2002. L'accroissement des frais généraux, d'administration et de soutien s'explique par la croissance soutenue de l'entreprise d'électricité. Les actifs nets de commerce de produits énergétiques s'établissaient à 328 millions de dollars au 31 mars 2002 (333 millions de dollars au 31 décembre 2001). Ce montant comprend 311 millions de dollars (314 millions de dollars) relativement aux paiements initiaux de la Société au titre de la CAE de Sundance A et B et 17 millions de dollars (19 millions de dollars au 31 décembre 2001) au titre d'autres opérations.

Siège social

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2002 et 2001, les charges nettes du secteur Siège social se sont établies respectivement à 17 millions de dollars et à 21 millions de dollars. Compte non tenu d'un ajustement de 4 millions de dollars du bénéfice antérieurement déclaré pour le premier trimestre de 2001, les résultats réalisés par la Société au premier trimestre de 2002 sont comparables à ceux de la période correspondante de 2001. L'ajustement en question reflète l'adoption rétroactive d'une modification comptable liée à la conversion des devises étrangères préconisée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Activités abandonnées

Le conseil d'administration a approuvé en juillet 2001 un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. La Société avait substantiellement achevé son retrait de l'entreprise de commercialisation du gaz au 31 décembre 2001. Tel qu'il est décrit dans l'analyse par la direction présentée dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, la Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz abandonnée. Au 31 mars 2002, TransCanada a passé en revue la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris des gains reportés et des obligations résiduelles d'un montant d'environ 100 millions de dollars relativement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elle a conclu que la provision et le report continu des gains étaient adéquats. Par conséquent, les activités abandonnées n'ont aucunement influé sur le bénéfice du premier trimestre de 2002.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Pour le premier trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 38 millions de dollars comparativement au même trimestre en 2001.

La capacité de TransCanada de générer, à court et à long terme, des liquidités et des quasi-espèces suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer d'assurer sa croissance prévue demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001.

Activités d'investissement

Pour le premier trimestre de 2002, les dépenses en immobilisations ont totalisé 117 millions de dollars (148 millions de dollars en 2001) et se rapportaient principalement à l'entretien et au maintien de la capacité des installations de l'entreprise de transport ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales électriques en Alberta.

Activités de financement

Pendant le trimestre visé, TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour le remboursement d'emprunts de 92 millions de dollars venus à échéance et la réduction de billets à payer d'un montant de 171 millions de dollars.

Dividendes

Le 26 avril 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre terminé le 30 juin 2002, un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation. Il s'agit du 154^e dividende consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 31 juillet 2002 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 juin 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

Activités abandonnées

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2002, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ont totalisé 58 millions de dollars; pour la même période en 2001, la Société avait inscrit des sorties nettes liées aux activités d'exploitation de 354 millions de dollars. Les sorties nettes du premier trimestre de 2001 avaient été affectées principalement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elles avaient servi à remettre en 2001 la marge en espèces reçue en 2000, à régler les pertes sur les transactions gazières et à effectuer d'autres ajustements au fonds de roulement.

Les résultats du premier trimestre de 2002 ne comprennent aucune cession au titre des activités abandonnées, comparativement à des cessions de 697 millions de dollars au premier trimestre de 2001.

Gestion des risques

Les risques de marché et les risques de crédit de TransCanada sont essentiellement inchangés depuis le 31 décembre 2001. La Société demeure exposée à certains risques en raison de la cession de l'entreprise de commercialisation du gaz. Se reporter à l'explication fournie à la rubrique Résultats d'exploitation – Activités abandonnées. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

TransCanada gère les risques de marché et de crédit auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques et aux limites établies pour ses positions. Les lignes de conduite et limites sont conçues de manière à atténuer le risque de perte importante. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt et aux taux de change. TransCanada gère l'incidence des risques de marché et de crédit sur le bénéfice de même que sur la valeur de l'actif et du passif.

Convention comptable d'importance critique

La convention comptable d'importance critique de TransCanada concerne le mode de comptabilisation de ses activités réglementées. Elle demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur la convention comptable d'importance critique.

Perspectives

Les perspectives des secteurs d'activité de la Société sont essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2001. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

Grâce à la hausse de son bénéfice et de ses flux de trésorerie ainsi qu'à son solide bilan au 31 mars 2002, la Société a la souplesse financière nécessaire pour investir judicieusement dans ses entreprises essentielles, soit le transport et l'électricité.

Autres faits nouveaux

Transport

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Réseau principal au Canada

En novembre 2001, l'ONÉ a approuvé la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada de TransCanada. Le règlement a permis de résoudre toutes les questions autres que le coût du capital. L'ONÉ a de plus décidé que les droits provisoires demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue au sujet de la demande concernant le rendement équitable de TransCanada au sujet du coût du capital à inclure dans le calcul des droits de 2001 et de 2002 pour le réseau principal au Canada. L'audience tenue à Calgary au sujet de la demande concernant le rendement équitable s'est achevée le 4 avril 2002. L'ONÉ devrait rendre sa décision vers le milieu de 2002. La Société souhaite obtenir l'approbation d'un coût du capital moyen pondéré après impôts (CCMPAI) de 7,5 pour cent rétroactivement au 1^{er} janvier 2001. Ce chiffre se compare au CCMPAI de 5,84 pour cent fondé sur le rendement du capital en 2001 prévu par la formule actuelle de l'ONÉ. Tout ajustement aux droits provisoires sera constaté conformément à la décision finale de l'ONÉ à la suite de l'audience au sujet de la demande concernant le rendement équitable.

Le 14 avril 2002, une rupture de la canalisation principale de TransCanada s'est produite près de Brookdale, au Manitoba. Le service garanti aux clients n'a pas été interrompu, tandis que le service interruptible a été légèrement réduit pendant 24 heures. TransCanada a entrepris la réparation de la canalisation et poursuit son enquête pour déterminer la cause possible de la rupture. Cet incident ne devrait pas influencer sur le bénéfice net de la Société.

Entreprises pipelinières nord-américaines

Activités de mise en valeur dans les régions nordiques

TransCanada continue de s'intéresser aux possibilités de mettre en liaison le gaz naturel du nord du Canada et de l'Alaska à son réseau de gazoducs actuel. La Société poursuit les échanges avec les producteurs, les gouvernements et d'autres sociétés pipelinières en vue de formuler des options de transport du gaz des régions nordiques à destination des principaux marchés à l'échelle du Canada et dans le nord des États-Unis.

Électricité

En décembre 2001, dans le cadre d'une coentreprise avec AltaGas Services Inc., TransCanada a effectivement fait l'acquisition de 50 pour cent des droits et obligations résiduels de la CAE de Sundance B (706 mégawatts) en contrepartie de 110 millions de dollars. L'acquisition fournira à TransCanada des approvisionnements annuels additionnels de 353 mégawatts au cours des 19 prochaines années, et a commencé à contribuer au bénéfice à compter du 1^{er} janvier 2002. TransCanada a vendu de façon rentable la totalité des approvisionnements qu'elle obtiendra de Sundance B en 2002 et a conclu d'autres contrats de vente à long terme pour des approvisionnements d'électricité au-delà de 2002.

Les centrales électriques de TransCanada à Carseland (80 mégawatts) et à Redwater (40 mégawatts) sont entrées en production en janvier 2002 et ont commencé à contribuer au bénéfice au premier trimestre de 2002. Les deux centrales de cogénération alimentées au gaz naturel ont été construites selon le calendrier établi et le budget fixé.

Informations prospectives

Le présent rapport trimestriel contient des informations prospectives qui sont assujetties à des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prévus dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de TransCanada de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs et de l'électricité ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces facteurs et sur d'autres, prière de consulter les rapports déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. TransCanada n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

États consolidés des résultats

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2002	2001
Produits	1 244	1 356
Charges		
Charges d'exploitation	486	619
Amortissement	207	194
	693	813
Bénéfice d'exploitation	551	543
Autres charges (produits)		
Charges financières	221	233
Charges financières des coentreprises	23	26
Provision pour fonds utilisés pendant la construction	(2)	(2)
Intérêts créditeurs et autres produits	(19)	(27)
	223	230
Bénéfice tiré des activités poursuivies		
avant les impôts sur les bénéfices	328	313
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	128	126
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	200	187
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(8)
Bénéfice net	200	179
Charges liées aux titres privilégiés	9	12
Dividendes sur les actions privilégiées	5	5
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	186	162
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires		
Activités poursuivies	186	170
Activités abandonnées	-	(8)
	186	162
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action		
Activités poursuivies	0,39 \$	0,36 \$
Activités abandonnées	-	(0,02)
	0,39 \$	0,34 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	477,0	475,1

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars)

	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	200	187
Amortissement	207	194
Variation des actifs nets de commerce de produits énergétiques	5	12
Impôts futurs	53	30
Autres	(14)	(10)
Fonds provenant des activités poursuivies	451	413
Augmentation du fonds de roulement d'exploitation	(54)	(48)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	397	365
Rentrées nettes (sorties nettes) liées aux activités d'exploitation abandonnées	58	(354)
	455	11
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations	(117)	(148)
Aliénation d'éléments d'actif	-	697
Montants reportés et autres	21	(20)
(Sorties nettes) rentrées nettes liées aux activités d'investissement	(96)	529
Activités de financement		
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(127)	(114)
Billets à payer remboursés, montant net	(171)	(2)
Réduction de la dette à long terme	(92)	(147)
Dette sans recours émise par les coentreprises	1	5
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(13)	(10)
Actions ordinaires émises	15	8
Sorties nettes liées aux activités de financement	(387)	(260)
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des placements à court terme	(28)	280
Encaisse et placements à court terme		
Au début de la période	299	509
Encaisse et placements à court terme		
À la fin de la période	271	789

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	31 mars 2002 (non vérifié)	31 décembre 2001
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	271	299
Débiteurs	585	655
Stocks	185	177
Autres	40	43
Actifs nets de commerce de produits énergétiques	165	152
	1 246	1 326
Actifs nets de commerce de produits énergétiques	353	365
Placements à long terme	273	268
Immobilisations corporelles	17 768	17 863
Autres éléments d'actif	337	335
	19 977	20 157
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Billets à payer	172	343
Créditeurs	701	786
Intérêts courus	273	233
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	398	483
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à court terme	45	44
Provision pour perte liée aux activités abandonnées	248	264
Passifs nets de commerce de produits énergétiques	89	72
	1 926	2 225
Pasifs nets de commerce de produits énergétiques	101	112
Montants reportés	404	393
Dette à long terme	9 338	9 347
Impôts futurs	96	49
Dette sans recours des coentreprises	1 284	1 295
Débtentures subordonnées de rang inférieur	237	237
	13 386	13 658
Avoir des actionnaires		
Titres privilégiés	675	675
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4 579	4 564
Surplus d'apport	263	263
Bénéfices non répartis	662	595
Redressement au titre du change	23	13
	6 591	6 499
	19 977	20 157

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars)

	2002	2001
Solde au début de la période	595	415
Bénéfice net	200	179
Charges liées aux titres privilégiés	(9)	(12)
Dividendes sur actions privilégiées	(5)	(5)
Dividendes sur actions ordinaires	(119)	(108)
	662	469

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, exception faite des modifications décrites ci-après. Les états financiers consolidés du trimestre terminé le 31 mars 2002 ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2001 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui requièrent beaucoup de jugement. En novembre 2001, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a approuvé la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 de TransCanada, ce qui a permis de régler toutes les questions, sauf celle du coût du capital. L'ONÉ a également déterminé que les droits provisoires demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue au sujet du coût du capital. Tout ajustement des droits provisoires sera constaté conformément à la décision de l'ONÉ. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

2. Modifications comptables

Conversion des devises étrangères

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, une modification apportée au chapitre 1650 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, « Conversion des devises étrangères ». Cette modification supprime le report et l'amortissement des gains et des pertes de change non matérialisés au titre des éléments monétaires libellés en devises étrangères dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités. Au 1^{er} janvier 2001, l'incidence cumulative de cette modification comptable s'est traduite par une augmentation de 1 million de dollars des bénéfices non répartis. L'incidence de cette modification sur le bénéfice, qui est reflétée dans les résultats du secteur Siège social, a été une augmentation de 5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001. Pour le premier trimestre de 2002, l'incidence de cette modification sur le bénéfice a été de néant [(4) millions de dollars pour le premier trimestre de 2001; 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2001; néant pour les troisième et quatrième trimestres de 2001].

Rémunération à base d'actions

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ce chapitre définit les normes de constatation, d'évaluation et de présentation de la rémunération et d'autres paiements à base d'actions en échange de biens et de services. Il s'applique aux opérations dans le cadre desquelles une entreprise attribue des actions ordinaires, des options d'achat d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres ou engage des passifs dont le montant est fonction du prix des actions ordinaires ou d'autres instruments de capitaux propres. Pratiquement à tous égards, ce chapitre est conforme au SFAS No. 123 que la Société avait adopté avant 2002 aux fins des PCGR des États-Unis. Cette nouvelle norme a été appliquée prospectivement aux fins des PCGR du Canada.

Le 25 février 2002, TransCanada a émis 1 946 300 options d'achat d'actions ordinaires au prix de 21,43 \$ aux termes du régime d'intéressement des cadres de la Société. En règle générale, 25 pour cent des actions ordinaires visées par les options peuvent être achetées à la date d'attribution, et une autre tranche de 25 pour cent peut être achetée à chacune des trois dates d'anniversaire de l'attribution subséquentes.

TransCanada comptabilise en fonction de la date de règlement les options d'achat d'actions consenties aux employés. Dans le cas des options d'achat d'actions attribuées après le 1^{er} janvier 2002, l'application de la méthode de la juste valeur préconisée en vertu de la nouvelle norme aurait donné lieu à un bénéfice net afférent aux actions ordinaires de 184 millions de dollars et à un bénéfice net par action de 0,38 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2002. La Société utilise le modèle de Black et Scholes pour effectuer ce calcul.

3. Information sectorielle

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	941	966	303	390	-	-	1 244	1 356
Charges d'exploitation	(260)	(309)	(224)	(303)	(2)	(7)	(486)	(619)
Amortissement	(192)	(186)	(15)	(7)	-	(1)	(207)	(194)
Bénéfice (perte) d'exploitation	489	471	64	80	(2)	(8)	551	543
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(206)	(216)	(3)	(4)	(26)	(30)	(235)	(250)
Charges financières des coentreprises	(23)	(25)	-	(1)	-	-	(23)	(26)
Autres produits	16	14	3	2	2	13	21	29
Impôts sur les bénéfices	(113)	(99)	(24)	(31)	9	4	(128)	(126)
Activités poursuivies	163	145	40	46	(17)	(21)	186	170
Activités abandonnées							-	(8)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							186	162

Total de l'actif (en millions de dollars)	31 mars 2002 (non vérifié)	31 décembre 2001
Transport	17 159	17 269
Électricité	2 112	2 083
Siège social	482	480
Activités poursuivies	19 753	19 832
Activités abandonnées	224	325
	19 977	20 157

4. Activités abandonnées

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société, qui assurait des approvisionnements, des services de transport et de gestion des biens, ainsi que des produits et services financiers structurés. En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé un plan (plan de décembre) de cession de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. Les cessions prévues au plan de décembre avaient essentiellement été menées à bien au 31 décembre 2001.

Tel que le décrit l'analyse par la direction dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, la Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz cédée. Au 31 mars 2002, la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris une somme d'environ 100 millions de dollars au titre des gains reportés et des obligations résiduelles liés à l'entreprise de commercialisation du gaz, a été passée en revue et jugée appropriée.

Les produits liés aux activités abandonnées pour le trimestre terminé le 31 mars 2002 se sont établis à 14 millions de dollars (6 529 millions de dollars en 2001). La provision pour perte liée aux activités abandonnées totalisait 248 millions de dollars au 31 mars 2002 (264 millions de dollars au 31 décembre 2001). Ce chiffre comprend un montant de 124 millions de dollars (129 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié à la commercialisation du gaz et un montant de 124 millions de dollars (135 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié au plan de décembre.

Autres informations financières sur les activités abandonnées

Les montants liés aux activités abandonnées ci-dessous sont compris dans les bilans consolidés.

(en millions de dollars)	31 mars 2002 (non vérifié)	31 décembre 2001
Débiteurs	27	104
Autres éléments d'actif à court terme	4	9
Immobilisations corporelles	7	14
Autres éléments d'actif à long terme	186	198
Créditeurs	(99)	(116)
Autres éléments de passif à long terme	(2)	(9)
Actif net lié aux activités abandonnées	123	200

5. Engagements et éventualités

La Canadian Alliance of Pipeline Landowners Association et deux propriétaires fonciers individuels ont intenté, en vertu de la *Loi de 1992 sur les recours collectifs* de l'Ontario, une action contre la Société et Enbridge Inc. pour les dommages qu'ils auraient présumément subis du fait de la création d'une zone de contrôle qui se situe dans les 30 mètres de part et d'autre de la canalisation, conformément à l'article 112 de la *Loi de l'Office national de l'énergie*. La Société croit que la demande n'est pas fondée et se défendra vigoureusement. La Société n'a constitué aucune provision liée à un passif éventuel. Tout passif, s'il en est, serait traité par le truchement du processus de réglementation.

Renseignements complémentaires

Au 31 mars 2002, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 477 528 500. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 15 167 479, dont 12 371 969 pouvaient être levées au 31 mars 2002.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements :
 Relations avec les investisseurs, au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta au (403) 920-7917. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457. Relations avec les médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz au (403) 920-7859

Site Internet de TransCanada : <http://www.transcanada.com>